

Le nombre de frontaliers a diminué dans le canton

FRONTALIERS Depuis le début de l'année, le canton de Neuchâtel a vu le nombre de travailleurs frontaliers diminuer de 500 unités.

STATISTIQUE Pour Unia, il ne fait aucun doute que le chômage augmentera outre-Jura au vu des personnes en cours de dédite.

NEUCHÂTEL Malgré la tendance, le service neuchâtelois de l'emploi se veut confiant pour les acteurs économiques. **PAGE 3**

La Chaux-de-Fonds honore trois expatriés à la brillante carrière



LUCAS VUITEL

TÉMOIGNAGES Trois expatriés à succès ont été accueillis hier dans leur ville natale: de gauche à droite, Jean-Louis Bessat, patron de Divico à Bussigny, l'architecte Willi Frei, fondateur du bureau Bauart à Berne, et Anita Porchet, émailleuse indépendante à Corcelles-le-Jorat. Ils ont donné des pistes pour l'avenir.

PAGE 7



KEYSTONE

EGYPTAIR
Piste de l'attentat privilégiée après le crash
PAGE 20

JURA
Guy Parmelin à l'intérieur du Mont-Terri
PAGE 8

MONT-SOLEIL
Nouveautés pour la saison de l'énergie
PAGE 9

MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura	à 1000m
7° 18°	3° 14°

SOMMAIRE

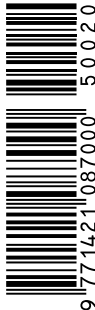
Cinéma	P. 11 ET 13
Feuilleton	PAGE 14
Télévision	PAGE 15
Carnet	P. 30-31



LEGRIX Jean-Charles
Conseiller communal
Député

ARLETTAZ Marc
Conseiller général

L'UDC reste attentive à tout risque de communautarisme. L'intégration passe par le respect de nos valeurs.





Anita Porchet, une «artisane» ainsi qu'elle se qualifie, crée des merveilles comme la reproduction du plafond de l'Opéra de Paris signé Chagall sur une montre Vacheron-Constantin. LUCAS VUITEL

LA CHAUX-DE-FONDS Trois expatriés à succès donnent des pistes pour l'avenir.

«Il faut aider les jeunes qui ont une âme d'entrepreneur!»

CLAIRE-LISE DROZ

La Chaux-de-Fonds? Une ville qui les a vus naître et qui les a influencés dans la brillante carrière qu'ils mènent «en exil». Hier matin à la salle du Conseil général, Up La Chaux-de-Fonds, troisième du nom: un concept qui réunit entrepreneurs et décideurs pour réfléchir ensemble à l'avenir de la ville. En l'occurrence, trois «ambassadeurs» ont été accueillis par la conseillère communale Sylvia Morel et le chef du Service de l'économie, Eric Tissot: Anita Porchet, émailleuse indépendante dans l'horlogerie à Corcelles-le-Jorat (VD), lauréate du Prix Gaïa 2015, Willi Frei, architecte fondateur du bureau Bauart à Berne, et Jean-Louis Bessat, patron de l'entreprise Divico à Bussigny (VD).

Anita Porchet a enseigné à l'Ecole d'arts de La Chaux-de-Fonds avant de créer son petit atelier de trois personnes dans la campagne vaudoise. Son métier, elle l'a appris dès ses 12 ans avec son parrain. Et précisément, la qualité de la formation et la transmission des savoir-faire constituaient deux fils rouges de ses propos.

«C'est une erreur de laisser la formation aux mains des grands groupes industriels.»

ANITA PORCHET ÉMAILLEUSE INDÉPENDANTE

La Chaux-de-Fonds lui a beaucoup appris et beaucoup donné, par sa nature, sa culture «qui m'a ouvert un horizon de grande qualité. C'est une ville-bijou qui offre tout ce que peut offrir une grande ville», y compris ses boutiques et ses bons restaurants. «A l'époque, La Chaux-de-Fonds n'avait rien à envier à Neuchâtel,

bien au contraire». Aujourd'hui, avec le développement industriel, tout va très vite, c'est la course folle au profit. «C'est pareil pour mon atelier. Comment, quand on est petit, survivre face au rouleau compresseur des

d'œuvre très qualifiée, conserver la formation qui s'y rattache, ne pas niveler par le bas». Dans cette optique, «l'Ecole d'arts correspond parfaitement aux besoins de la région».

«C'est une erreur de laisser la formation aux mains des grands groupes industriels», poursuivait Anita Porchet, le politique a son rôle à jouer.

Et pour retenir les gens ici, il y faut un cadre de vie de qualité «y compris au niveau des soins», y compris au niveau de «conditions fiscales non répulsives». Et aussi... «aider les jeunes qui ont une âme d'entrepreneur!»

A l'issue des trois exposés, Sylvia Morel a présenté la récente opération de rationalisation ayant donné naissance au Service des espaces publics. Alors que Bekir Omerovic détaillait nos techniques de déneigement, occasion de reparler des copeaux antiglisse, ou plutôt le StopGlissBio qui intéresse une grande entreprise suédoise. ●

A 23 ans, réfugié économique à Lausanne

L'architecte Willi Frei a gardé sa fibre chaux-de-fonnière, et sa fierté d'habiter une ville avec la plus longue artère, «ces longues rues qui ouvrent l'esprit». De La Chaux-de-Fonds, «ville de la précision et de la volonté de bien faire, j'ai appris à être opiniâtre, à aimer le détail, à faire mieux».

Même si parmi tous les projets qu'il a réalisés, l'un n'a pas été retenu: celui tournant autour de l'ancienne scierie des Eplatures, son projet de faire poindre de grandes tours à l'extrémité ouest du Pod...

Bureau à La Chaux-de-Fonds?

Mais pourquoi s'établir à Berne plutôt qu'à La Chaux-de-Fonds? «Nos stratégies ont beaucoup à voir avec le hasard. Et puis, il est évident qu'il y a la proximité avec les choses.» Exemple: lorsque Bauart a gagné un concours à Olten, il a ouvert un bu-



Debout, l'architecte Willi Frei avec, assis, Jean-Louis Bessat. LUCAS VUITEL

reau à Zurich. Y aura-t-il un jour un bureau à La Chaux-de-Fonds? Willi Frei ne l'excluait pas.

Pour sa part, c'est parce qu'il ne trouvait plus de travail à La Chaux-de-Fonds que Jean-Louis Bessat s'est exilé. Sa carrière était toute tracée à Portescap, et puis la crise. «A 23 ans, je me retrouvais réfugié économique à Lausanne!» En autodidacte, il a bifurqué de l'horlogerie à la construction des routes. Enumérant tous les aléas que La Chaux-de-Fonds a subis – «l'image de mon Heimat en reprend un sacré coup» – il voyait plusieurs pistes pour y remédier, dont «s'entourer de personnes compétentes». Et remettre en lumière les atouts de la Métropole horlogère: il citait à l'appui un édito au ton très actuel de Jean-Marie Nussbaum paru il y a 50 ans dans le Mémento de l'Office du tourisme... ●

LIGNE FERROVIAIRE

Le Ponts-Sagne sera remis en circulation le 29 mai

Une expertise menée par TransN en fin d'année passée a permis de mettre en exergue des besoins d'assainissements supplémentaires des passages à niveau sur la ligne 222 (La Chaux-de-Fonds - La Sagne - Les Ponts-de-Martel). En conséquence, une taskforce a été mise sur pied pour assainir rapidement ces passages à niveau afin de respecter pleinement la réglementation fédérale.

La planification et la mise à l'enquête seront effectuées ces prochaines semaines (notre édition du 27 avril dernier).

La mise en place de ces mesures, dans les jours qui viennent, amènera une remise en circulation des trains le dimanche 29 mai.

«D'ici là, ces mesures provisoires urgentes consisteront en différents types d'interventions», explique Aline Odot, responsable de la communication pour TransN. «Certains passages seront fermés, des obstacles visuels seront supprimés, par exemple avec l'abattage d'arbres qui entravaient une bonne vision pour le mécanicien de locomotive. Et les vitesses seront réduites à certains passages à niveau.»

Du provisoire urgent

Afin de lancer ces travaux d'assainissement, TransN avait pris la décision d'interrompre la circulation des trains de la ligne 222 le 1er mai dernier. Ces opérations devaient durer plusieurs mois au départ. Puis, ont eu lieu des échanges intensifs avec le canton. D'un commun accord avec les commanditaires, il a été finalement décidé de mettre en œuvre des mesures provisoires urgentes permettant la reprise de l'exploitation ferroviaire à court terme, tout en continuant d'améliorer substantiellement la sécurité des passages à niveau.

«Condition sine qua non» Elle ajoute que «le côté provisoire était une condition sine qua non pour pouvoir remettre les trains en circulation dès la fin du mois». La fermeture d'un mois, avec une offre de substitution par bus, s'est avérée nécessaire pour la mise en œuvre de ces mesures provisoires urgentes, malgré les difficultés que cela a pu générer pour les voyageurs.

«Tous les coûts de l'assainissement de cette ligne 222 seront supportés par un financement du fonds fédéral d'infrastructures qui s'élèvera à 1,8 million de francs.»

● SFR - COMM



Reprise de l'exploitation ferroviaire, grâce à des mesures provisoires urgentes, tout en continuant de sécuriser des passages à niveau entre La Chaux-de-Fonds et Les Ponts-de-Martel. ARCHIVES RICHARD LEUVENBERGER

TRIBUNAL

Et encore des déchets...

Petite histoire récente sur l'application de la loi sur les déchets devant le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds. Un habitant avait été condamné par ordonnance pénale à 200 francs d'amende pour avoir jeté un sac plastique plein de papier dans une benne à papier de quartier.

cusé d'incivilité alors qu'il se dit respectueux des règles imposées par la loi sur les déchets. Or, le sac incriminé a été détruit, sans que d'autres preuves que l'unique photo n'aient été ajoutées au dossier.

Papier en vrac

L'intéressé, qui s'est présenté à l'audience sans avocat, a contesté: «Je jette mon papier en vrac dans la benne, il a très bien pu se déposer sur ce sac en plastique que je n'ai pas jeté.» L'enquête attestait pourtant, photo à l'appui, la présence d'un courrier adressé nommément à notre Chaux-de-Fonnier.

D'après le service dénonciateur, d'autres enveloppes à son nom se trouvaient dans le sac. «Je demande que l'on prouve que ce sac et son contenu m'appartenaient bel et bien», a relevé le prévenu, froissé d'avoir été ac-

Plastique interdit dans une benne à papier

La juge Muriel Barrelet n'a pas fait long pour trancher, rendant son jugement tout de suite. «Vu les explications, il n'y a en effet pas suffisamment d'éléments pour faire le lien entre vous et le sac en plastique. Il est possible que le papier portant votre nom ait pu se poser sur le sac», a considéré la présidente du tribunal. Le Chaux-de-Fonnier a été acquitté et les frais mis à la charge de l'Etat. «Je rappelle, même si cela va de soi, qu'il est interdit de mettre un emballage plastique dans une benne à papier», a conclu la juge. ● VAM - RON